

PROGRAMME DE FORMATION ÉLABORER LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout salarié désigné par son entreprise

PRÉ REQUIS

- Aucun pré requis n'est exigé pour suivre la formation ÉLABORER LE DUERP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Comprendre les enjeux de la prévention
2. Analyser des situations de travail dans le détail
3. Identifier les actions de prévention les plus efficaces
4. Connaître les étapes de la mise en place du DUERP
5. Animer des groupes de travail avec les salariés et présenter les actions à la direction

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE 1 LA PREVENTION EN ENTREPRISE

- **Les enjeux de la prévention (humains, socio-économiques et juridiques)**
Les notions de base de la prévention (définition, accident du travail, maladie professionnelle, accident de trajet)
- **L'analyse des situations de travail**
Identifier des situations dangereuses (notions de danger, situations dangereuses, danger grave et imminent)
Déterminer les actions de prévention les plus efficaces et les plus appropriées
- **Identifier les risques pour la santé**
Les TMS (définition et les facteurs aggravants)
La pénibilité au travail (les facteurs de risques)
Le travail réel et le travail prescrit
Les composantes de l'activité de l'Homme au travail

PARTIE 2 LE DUERP

- **Les obligations de l'employeur**
La forme, le contenu, la démarche, l'accessibilité
- **Les documents nécessaires à l'évaluation des risques**
Registre des accidents du travail et des maladies professionnelles
Le plan annuel de prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail, le rapport annuel écrit, la fiche entreprise, les fiches de données sécurité, les fiches de postes et fiches machines...
- **L'analyse terrain**
Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
Visite terrain d'une partie de l'entreprise
La cotation des risques
- **Les groupes de travail**
L'objectif des groupes de travail / Comment animer un groupe de travail
La cotation des risques par les participants



Validité du programme 1 janvier 2026 au 31 décembre 2026/V5

Les actions de prévention (Humaines, organisationnelles et techniques)
La validation de la restitution

➤ **Préparer une réunion avec la direction**

➤ **La planification des actions de prévention**

Les porteurs d'action et les échéances/le suivi des actions de prévention

L'efficacité des actions de prévention en N+1 et les mesures correctives

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

- Méthode d'analyse de la charge physique (INRS)/outil RPS DU (INRS)
- Circulaire n°6 DTR du 18 avril 2022 /Légifrance code du travail L4121-3-1
- Afnor NF X 35-109 /La définition du travail répétitif comme facteur de pénibilité du directeur de L'ANACT
- La méthode d'analyse de la charge physique au travail et de l'OREGE (outil de repérages et d'évaluations des gestes) de l'INRS /l'outil RITHM 3 de la CARSAT de 2014 (repères pour l'intervention en prévention des troubles musculo squelettiques)
- 4^e plan santé au travail 2021-2024 du ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- Documents internes de l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est axée sur la participation des apprenants.

- Démonstration du formateur
- Travaux de groupe/ Mise en situation/Études de cas /QCM

MOYENS PÉDAGOGIQUE

- Matériel informatique (ordinateur portable, vidéo projecteur, application Klaxoon)

INTERVENANT

- Titulaire d'un Master Qualité Sécurité Environnement et 10 ans d'expérience professionnelle

ACCESSIBILITÉ

Les conditions d'accueil et d'accès peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Avant toute formation, il est nécessaire de contacter le référent handicap Kamel Bellahcene (0612748642/bellahcene_kamel@live.fr) afin de déterminer les besoins humains, techniques, organisationnels et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre la formation

DURÉE ET EFFECTIF

- 14 heures en face à face consécutives ou non/10 participants maximum

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- QCM/Mises en situation/Étude de cas

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation de fin de formation sera délivrée aux participants ayant assisté à la totalité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves d'évaluation

MODALITÉ D'ACCÈS

- L'inscription à la formation est accessible dans un délai de 14 jours minimum une fois le dossier d'inscription complet

TARIF

- Coût pédagogique à partir 1500 euros TTC/ jour
- Un devis sera réalisé sur-mesure